



**Vœux de François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France,
à la place financière de Paris
Paris, 16 janvier 2019**

Contact presse : Mark Deen (mark.deen@banque-france.fr).

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue dans cette magnifique Galerie dorée qui vient de fêter ses trois cents ans. La relation qui lie la Banque de France et l'ACPR aux autres pouvoirs publics et aux acteurs du financement de l'économie s'inscrit aussi dans la durée, et joue un rôle indispensable en matière de stabilité financière et de protection des consommateurs. Ce nombre d'années de travail commun m'invite encore plus, au seuil de 2019, à vous présenter nos vœux personnels les plus chaleureux, pour vous-mêmes, vos proches, et pour l'ensemble des collaborateurs de vos institutions et de vos établissements.

Un mot d'abord sur la conjoncture économique. Même si elle est moins brillante qu'espéré il y a un an, elle reste encore relativement satisfaisante : d'après nos enquêtes et malgré le ralentissement lié au mouvement des gilets jaunes, l'activité devrait avoir progressé en France de 1,5 % en 2018. Nous prévoyons le même chiffre pour 2019. Nous sommes toutefois attentifs à trois ennemis de la croissance – les « 3i » – qui peuvent se nourrir mutuellement à l'aube de cette année : les incertitudes, du Brexit à la croissance chinoise ; l'impatience qui pèse partout sur les efforts durables des réformes, et l'isolationnisme incarné par les postures protectionnistes américaines. L'année sera aussi celle, pour notre pays, des élections européennes le 26 mai, essentielles pour notre Europe, et de la Présidence française du G7, qui peut être une occasion de faire avancer des solutions efficaces au plan international.

Mais ce soir, je voudrais me concentrer sur trois vœux pour le bon financement de l'économie : pour l'euro, pour la stabilité financière, et enfin pour une finance inclusive.

1) Mon premier vœu porte sur l'euro qui vient de fêter ses vingt ans.

L'euro est un succès incontestable. L'inflation a été ramenée en moyenne annuelle de 4,9 % – au cours des vingt années précédant l'euro – à 1,7 % – au cours des vingt dernières années – ce qui a préservé le pouvoir d'achat

des citoyens européens. Les coûts de financement sont nettement plus faibles. Notre monnaie est aujourd'hui soutenue par 75 % des citoyens de la zone euro, 72 % des Français : c'est le plus haut niveau jamais atteint depuis 2003.

La croissance de la zone euro en 2019 – bien qu'en baisse – devrait rester supérieure à son potentiel. Dans cet environnement, la normalisation de notre politique monétaire – commencée avec l'arrêt réussi de nos achats nets d'actifs en décembre – reste souhaitable. Mais elle doit être **progressive** – selon l'ordre de la séquence que nous avons clairement précisé – et **pragmatique** dans le calendrier de mise en œuvre, où nous devons garder nos options ouvertes face à l'incertitude. Parallèlement, nous devons enfin **renforcer notre Union économique**, plus encore si un ralentissement se profile. Il faut amplifier résolument les progrès de l'accord de décembre : une résolution solide et efficace est la clef de **l'Union bancaire** plus encore que la garantie des dépôts, avec un « backstop » pouvant à la fois intervenir rapidement et demeurer en place assez longtemps. **L'Union des marchés de capitaux**, sur laquelle tout le monde est en accord de principe, doit enfin avancer concrètement pour mieux mobiliser notre excédent d'épargne privée de 350 milliards d'euros vers les besoins concrets de notre économie : l'innovation digitale, la transition énergétique et les fonds propres des PME. Enfin, les progrès sur les mécanismes **publics** de solidarité – intervention préventive du Mécanisme Européen de Stabilité, capacité budgétaire – sont une perspective prometteuse mais qui doit se traduire dans les faits.

2) Mon deuxième vœu concerne la stabilité financière.

Je voudrais d'abord saluer la **solidité de nos institutions financières**. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 des principales banques françaises s'établit à 13,5 % à juin 2018 soit 7,7 % de plus qu'en 2008. La situation de liquidité s'améliore avec un LCR moyen de 127 %. La part des prêts non performants continue de diminuer pour s'établir à 3,1 % à juin 2018 – soit proche du niveau d'avant-crise – contre 3,6 % en moyenne au niveau

européen. Les **assureurs** ne sont pas en reste. Leur capitalisation est bonne, et leur solvabilité s'est renforcée avec une progression de 9 points de pourcentage du taux de couverture moyen des grands organismes qui atteint désormais 241 %. Les assureurs sont cependant aussi sensibles au risque de prolongation des taux bas, et je ne peux qu'inviter avec Bernard Delas à la poursuite de la modération en conséquence dans les taux servis sur l'assurance-vie.

Au regard de la stabilité financière, nous devons tirer toutes les conséquences du rejet par le Parlement britannique du projet d'accord sur le **Brexit**. L'incertitude politique est forte en Grande-Bretagne : nous pouvons encore espérer du meilleur, mais nous devons activement nous préparer au plus mauvais scénario qu'est un « No Deal Brexit ». Je salue les efforts que vous avez déployés pour anticiper ces conséquences. La Banque de France et l'ACPR, en liaison avec les autorités européennes, prendront d'ici fin mars toutes les mesures nécessaires dans le cadre du projet de loi « habilitant le Gouvernement à prendre les mesures de préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne » qui sera réexaminé par le Sénat à partir de demain.

Au-delà du Brexit, chaque secteur a son propre sujet de réglementation : Bâle 3 et Solvabilité 2. Pour les banques, l'enjeu essentiel du **paquet CRR/CRD** réside dans la transposition en droit européen de l'accord sur Bâle 3 obtenu de haute lutte le 7 décembre 2017, et bien complété lundi à Bâle sur les risques de marché. Son application devra tenir compte des spécificités européennes – y compris celles des banques françaises – tout en maintenant le principe de l'harmonisation maximale, indispensable à l'approfondissement de l'Union bancaire. Pour les assurances, l'enjeu de ce premier semestre de 2019 est de bien préparer la **revue 2020 de Solvabilité II**. L'ACPR et Bercy vont coordonner un bilan complet et sans tabou afin d'identifier des pistes de réforme : sur la détention d'actions et l'investissement à long terme, sur la volatilité excessive, sur des simplifications

du cadre prudentiel y compris dans son *reporting*... Mais ceci suppose une implication collective des professionnels – j'y invite ce soir –, et des convergences européennes – nous les rechercherons.

Je reviens sur une innovation 2018, en faveur de la stabilité financière : la décision en juin d'introduire un « coussin contracyclique » bancaire à la quotité minimum de 0,25 %. Il ne s'agit pas de freiner le crédit aujourd'hui, mais au contraire de constituer des réserves mobilisables face à un retournement du cycle demain. La croissance du crédit est effectivement et heureusement restée très dynamique depuis juin – à +5,5 % annuels dont +6,1 % pour les PME : le Haut Conseil de Stabilité Financière en conséquence est prêt à relever modérément ce « coussin » dès que nécessaire.

Mais les nouveaux risques sont technologiques autant que financiers. La **cybersécurité** doit mobiliser tous les acteurs publics comme privés. Ce sera une priorité de la présidence française du G7.

3) Mon troisième et dernier vœu est pour une finance inclusive.

Le mouvement des gilets jaunes a mêlé des violences inacceptables – y compris contre des agences bancaires ou d'assurances – et des revendications fortes de plus grande justice économique et sociale. Dans ce contexte, je sais pouvoir compter sur les banques françaises pour le respect strict de leurs engagements pris auprès du Président de la République le 11 décembre sur le **plafonnement des frais bancaires à 25 euros mensuels** pour les 3,5 millions de clients fragiles. Je précise qu'ils s'appliquent maintenant – au plus tard dès février – et que nous les contrôlerons précisément au long de l'année. L'ACPR a fait du respect de cet engagement un thème prioritaire de ses contrôles sur place et sur pièces en 2019. L'Observatoire de l'inclusion bancaire, que je préside, avec participation des associations de consommateurs et d'insertion sociale, suivra les chiffres et prendra toute mesure nécessaire. L'OIB veillera aussi au respect des

engagements pris sur la diffusion parmi ces clients fragiles de l'offre spécifique, et son plafonnement à un niveau plus bas (20€/mois et 200€/an).

2019 marquera aussi **les 30 ans de la loi Neiertz** : nous nous félicitons de la diminution du flux de personnes nouvellement surendettées dont le nombre est enfin revenu à celui de 1989 puisqu'il s'établit en 2018 à 90 000 « primo-demandes », contre 140 000 cinq avant !

Plus nouvelle mais très prometteuse est notre mobilisation pour **la finance verte**. L'ACPR publiera au premier trimestre 2019 les résultats de son enquête sur la gestion du risque climatique par les banques et sociétés d'assurance. Le réseau global des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), lancé par la Banque de France début 2018, est un très beau succès : lancé avec huit participants, il en compte désormais 24 sur cinq continents. Son premier rapport – qui sera présenté lors d'une conférence à Paris le 17 avril prochain – permettra de nouvelles propositions pour l'action.

Je voudrais terminer par quelques mots sur la **Banque de France**. Notre institution est fortement engagée pour améliorer sa performance. En 2018, la Banque de France a ainsi réduit de 8 % ses dépenses nettes d'activité par rapport à 2015, soit un gain de 100 MEUR par an pour les contribuables. Et nous innovons dans nos services : le Lab, la première blockchain de place Madré, ou le succès rencontré par la dématérialisation de notre procédure d'agrément de l'ACPR, effective depuis novembre 2018. Dans ces temps plus chahutés, notre première responsabilité est de tenir fermement nos caps sur nos missions au service de l'économie française, comme sur notre transformation. Vous pouvez y compter : Bonne année à vous tous et à notre pays !